

## PROGRAMME DE FORMATION

### Décrypter l'actualité juridique, fiscale et comptable des offices de tourisme

#### Objectifs de la formation

- Définir le cadre réglementaire général de la compétence tourisme et ses dernières évolutions
- Connaître le cadre fiscal de l'office de tourisme
- Appliquer les évolutions comptables récentes impactants les offices de tourisme
- Identifier les nouvelles actualités juridiques applicables aux offices de tourisme (marchés publics, taxe de séjour...)

#### Programme

Cette formation présente l'évolution de l'actualité juridique, comptable et fiscale des offices de tourisme, selon la forme juridique de l'établissement (Association, SEM, EPIC, SPL, Régie). Elle vise à la fois à décrypter le cadre réglementaire, à détecter les opportunités qu'offre le cadre juridique pour le développement de l'activité des offices de tourisme, à limiter les risques et contentieux, et à optimiser leur équilibre économique.

#### Module 1 : Le cadre réglementaire de la compétence tourisme et ses dernières évolutions

- La loi Engagement et proximité : quels impacts pour les offices de tourisme ?
- La loi 3DS et ses impacts pour les communes membres de communauté urbaine ou de métropole

#### Module 2 : La fiscalité des offices de tourisme

- Présentation du cadre général de la fiscalité des offices de tourisme
- Les obligations fiscales des offices de tourisme selon leur forme juridique : au regard de la TVA et de l'impôt sur les sociétés
- La taxe sur les salaires
- Le dispositif de mécénat : application aux offices de tourisme
- Le régime fiscal des loueurs en meublés

#### Module 3 : La réforme de la réglementation comptable des offices de tourisme associatifs

- Le nouveau formalisme des comptes annuels
- Le nouveau traitement des subventions d'investissement
- Le nouveau traitement des contributions bénévoles en nature

#### Module 4 : Les nouvelles obligations juridiques des offices de tourisme

- Le champ d'application du Code des Marchés Publics pour les offices de tourisme
- Les possibilités de bénéficier d'une TVA à taux réduit sur les publications
- Le RGPD : impacts et mise en œuvre du nouveau règlement
- La réforme de la taxe de séjour :
  - champ d'application de la taxe de séjour
  - les évolutions tarifaires 2023
  - la taxation des hébergements non classés : les nouvelles règles de plafonnement
  - les nouveaux délais relatifs aux délibérations
  - la collecte de la taxe par les plateformes
  - le numéro d'enregistrement et le plafonnement à 120 jours de location : champ d'application et territoires concernés
  - les modalités de taxation d'office



### Méthodes et supports

- Apports juridiques
- Exemples appliqués au contexte des offices de tourisme
- Supports ou ressources pédagogiques transmis aux stagiaires (powerPoint commenté, sources juridiques et modèles de document)

### Public

Directeur.rice, DRH, DAF, assistant.e administratif/comptable, ...

### Prérequis

Pas de prérequis

### Informations complémentaires

Cette formation est animée par Gilles THOMAS, formateur / consultant spécialisé en gestion et pilotage des activités touristiques. Il dispose également de 10 ans d'expérience en tant que contrôleur de gestion et directeur administratif et financier dans le secteur de la restauration.

### Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé 2 jours après la fin de la formation
- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés : quizz

### Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

### Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures